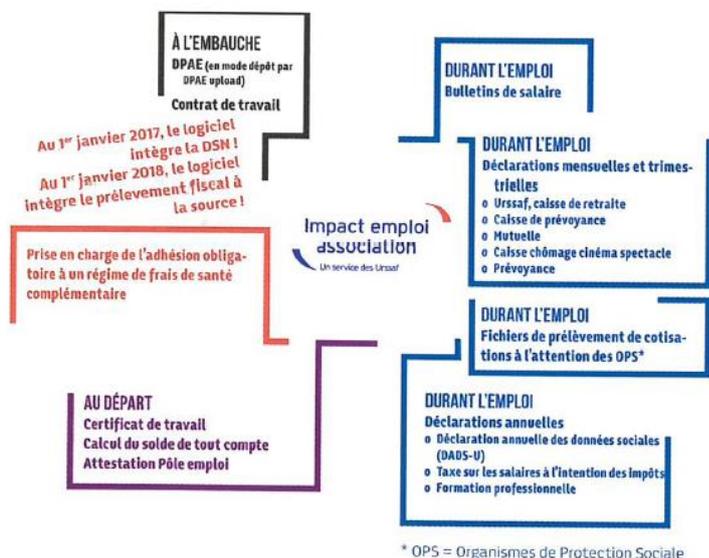


IMPACT EMPLOI, UN SERVICE DE L'URSSAF POUR LES ASSOCIATIONS EMPLOYEURS

➔ Que fait le logiciel



Impact emploi associe un logiciel de paie « **certifié URSSAF** » et des « **tiers de confiance** » professionnels de la législation sociale du mouvement associatif formé aux réalisations de la paie et initié à l'utilisation du logiciel Impact Emploi.

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme, Tiers de Confiance depuis de nombreuses années, remplit un rôle d'interface entre l'association et les organismes sociaux et les services fiscaux.

En adhérant à ce dispositif de simplification, les bénévoles employant moins de 10 salariés dans une association sous-traitent toutes leurs formalités et bénéficient de conseils en s'appuyant sur un relai de proximité que sont les structures Tiers de Confiance comme le C.D.O.S du Puy-de-Dôme.

En cette rentrée sportive, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre service pour votre gestion salariale. (CDOS63@wanadoo.fr)

Que fait le C.D.O.S du Puy-de-Dôme ?

